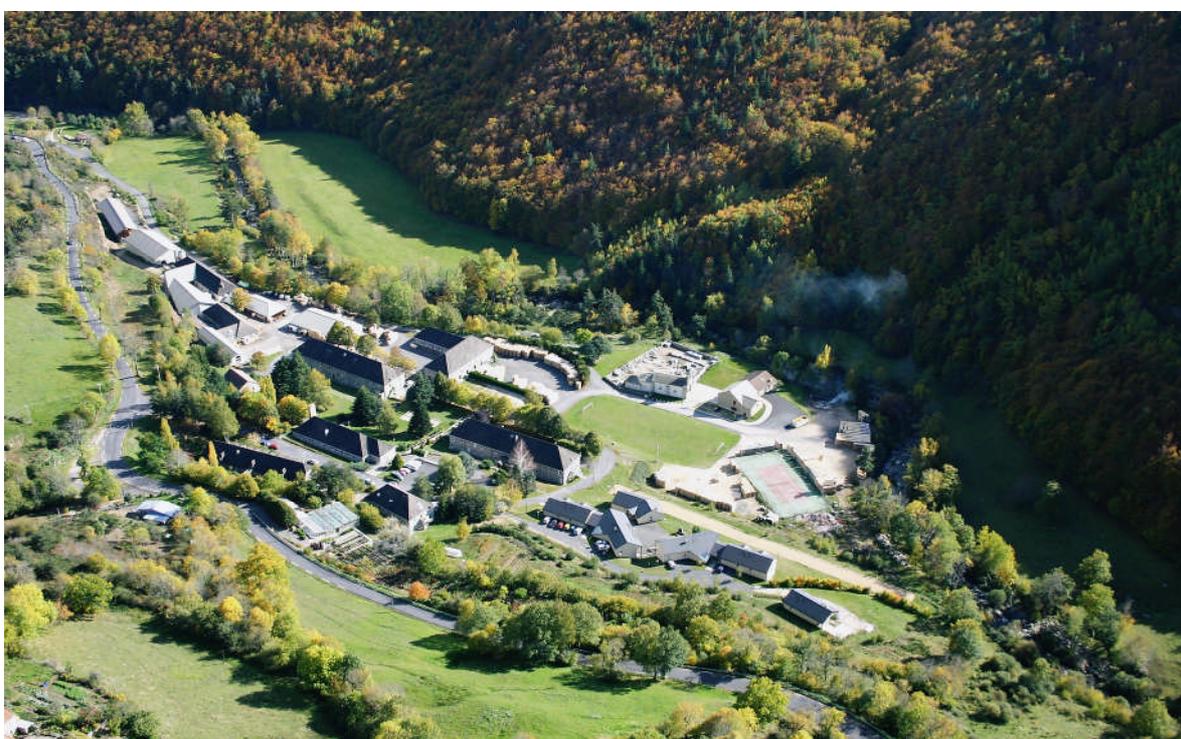


Association "L'Education par le Travail"
ESAT-FOYER "Le Prieuré"
48600 LAVAL-ATGER
Tél. : 04 66 46 34 09 - Fax : 04 66 46 35 64

<http://www.esat-foyer-lozere.com>
adresse email : yabrial@leprieure.asso.fr



PROJET ASSOCIATIF

D'où venons-nous ?

L'association "L'Education par le Travail", c'est avant tout l'histoire d'une aventure humaine ancrée dans un territoire et ouverte à son environnement.

L'association, qui naît au début des années 60, doit beaucoup à la volonté d'un homme, l'Abbé BASSIER, ainsi qu'à son appréhension visionnaire des évolutions de l'environnement rural, dans lequel il vit, mais aussi à son regard sur les personnes en situation de handicap. Dès le départ il fait deux constats qui vont le décider à agir dans le sens de l'intérêt général et à partir desquels il pose les bases de ce qui constitue encore aujourd'hui le cœur du positionnement associatif : Associer "développement territorial" et "création de réponses" aux besoins des personnes en situation de handicap.

L'Abbé BASSIER perçoit très vite les évolutions sociétales et celles de la vie à la campagne. Confronté à l'exode rural et aux emplois qui vont disparaître, il est sensible dans le même temps à la situation de personnes handicapées. Par ailleurs, ces derniers trouvent de plus en plus difficilement leur place dans cet environnement en mutation profonde. Il a donc l'idée de développer des centres d'accueil pour ces publics et en conséquence de générer de l'emploi durable.

A cette époque en Lozère d'autres initiatives vont dans le même sens, comme l'action de l'Abbé OZIOL par exemple. Des responsables religieux vont d'ailleurs partager leurs réflexions sur les perspectives de développement du territoire lozérien. La notion de "terre d'accueil du handicap" y trouve sans doute une part de son origine. A partir de ce moment des établissements médico-sociaux se créent progressivement.

Afin de passer de l'intention à l'action, l'Abbé BASSIER sollicite l'appui de personnalités investies dans la vie locale. Un petit noyau de bénévoles associatifs est ainsi constitué. D'autres acteurs locaux ont par la suite rejoint l'association (cf annexes page 12). L'Abbé BASSIER associe également à son action le mouvement de "Jeunesse Agricole Catholique" (JAC).

Anticipant sur la création de centre d'accueil à destination des personnes handicapées l'Abbé BASSIER a l'idée d'envoyer des jeunes en formation. Cette expérience a donné l'occasion, à ces futurs professionnels, de s'inspirer des travaux et des apports de F. TOSQUELLES, psychiatre catalan, précurseur de la psychothérapie institutionnelle.

Le décès prématuré de l'Abbé BASSIER ne stoppe pas la dynamique qu'il a enclenchée. L'équipe qu'il a rassemblée autour de lui et de son projet prend le relais et en assume la lente gestation. Ce fort investissement va porter ses fruits et déboucher sur la création d'un IMPRO et du CAT (aujourd'hui ESAT) qui accueillent leurs premiers pensionnaires en 1971.

L'inscription dans le territoire local ne s'est pas déroulée sans difficultés. Incompréhension, méconnaissance, craintes ont engendré certaines tensions. La participation de l'association à la vie économique et l'apport primordial des personnes handicapées à ce processus, ont permis d'affirmer progressivement cet ancrage local. L'association a connu une évolution positive de son image, accentuant sa notoriété. Quant aux travailleurs handicapés, en affirmant leur statut de salariés, ils ont participé à faire reculer les appréhensions et résistances de la cité, liées à la peur archaïque de la folie.

Quelques dates importantes jalonnent la dynamique de l'association (cf. annexes)

Qui sommes-nous ?

Au départ le Conseil d'Administration de l'association était composé de personnalités locales, ainsi que d'agriculteurs.

Aujourd'hui le CA de l'Education par le Travail rassemble des retraités (majoritaires) et des actifs. Ces bénévoles sont issus de différents champs professionnels :

- Santé
- Agriculture
- Industrie et matériel agricole
- Energie
- Fonction publique
- Conseil (création d'entreprise)
- Clergé
- Insertion professionnelle
- Commerce
- Travail social ou médico-social
- Droit
- Enseignement
- Défense nationale

Les administrateurs sont encore ou ont pu être aussi par le passé, des élus ou des militants associatifs ou encore d'anciens salariés de l'association. Ils sont originaires majoritairement de la commune, du canton et des cantons avoisinants.

Le CA de L'Education par le Travail associe des personnes :

- concernées par le handicap
- sollicitées pour s'investir dans l'association
- ayant la fibre associative
- sensibilisées à l'action sociale, soit par leur statut, soit par leur métier
- sensibilisées par leur environnement familial (salariés du secteur).

La force, le dynamisme et la richesse de l'association viennent de cette mixité sociale et géographique de ses membres. C'est un facteur de mobilisation qui favorise également le débat interne.

Les valeurs et principes qui nous rassemblent et fondent notre action

- ❖ Articuler l'économique, le social et la dimension culturelle et participer pleinement à la vie locale tout en étant ouvert à son environnement plus large.

L'association participe aux activités locales et mène elle-même différentes actions. Ces membres ont mobilisé une belle énergie pour faciliter ce maillage du territoire et renforcer sa dynamique autour du lien social.

L'Education par le Travail a toujours développé des liens importants et manifesté sa volonté de contact avec les personnes ressources (aux niveaux social, économique, culturel ou sportif) et les élus.

L'association a ainsi pu jouer un rôle de passerelle entre les citoyens handicapés ou non. Ceci c'est notamment manifesté par la volonté d'utiliser les ressources du territoire et non "d'internaliser" des services spécifiques pour les Travailleurs Handicapés (aller vers les autres, plutôt que de les faire venir).

Le cadre de vie (milieu rural) rend plus facile des missions d'intégration des personnes handicapées. La considération de la personne humaine nous semble plus évidente et plus aisée à travers un milieu moins agressif et où les risques sont moins nombreux.

En termes d'ancrage territorial, l'association a toujours fait le choix de développer des produits liés à l'environnement local/rural (le bois, les champignons, les ruches, les plantes...).

A cet égard, ce qui pouvait historiquement constitué un frein est en train de se révéler positif : passage progressif d'une image rurale peu porteuse, à une image valorisé à travers des produits du terroir, inscrits dans leur environnement et respectueux de celui-ci. Force est de constater que ces aspects qualitatifs ont un caractère intégratif. L'action associative reste ainsi en phase avec les évolutions sociétales et ses grandes tendances.

❖ Travail/participation sociale/insertion dans l'économique.

Dès le départ, la valeur "travail" est présente dans la trame du projet de l'Abbé BASSIER. Elle s'incarnera notamment dans le choix de créer des établissements à vocation professionnelle. Des liens sont réalisés entre les besoins du territoire, les acteurs économiques et l'insertion par le travail des personnes handicapées. « *Avant, sur la commune d'Auroux, la maison de retraite servait d'hospice. Une vingtaine de jeunes handicapés était pris en charge de manière minimale (besoins vitaux) et ne bénéficiaient pas d'un véritable accompagnement. L'Abbé BASSIER a essayé de les occuper (fermes, travaux divers...) avant que les ateliers de l'association ne prennent le relais* ».

Il nous semble essentiel, à ce titre, de valoriser l'apport des travailleurs handicapés qui par leur action ont participé au développement économique du territoire ainsi qu'à la pérennisation de l'association. Ils appartiennent au monde du travail, participent à la chaîne productive au même titre que d'autres travailleurs et se retrouvent dans les aspects contenantants, structurants, valorisant du travail (estime de soi).

L'association cherche à incarner également cette valeur travail dans sa dynamique de développement. Ainsi a-t-elle toujours à cœur, tout en consolidant l'existant et dans une optique d'anticipation vis-à-vis des évolutions futures, d'ouvrir de nouveaux chantiers. Cette démarche d'amélioration continue vise le bien être des résidents et la création de réponses adaptées et intégrées à leur environnement économique, social et culturel.

L'association en lien avec les personnes accompagnées, veille à la qualité de ce qui est produit : celle-ci rejaille en effet positivement sur l'image des travailleurs handicapés et sur l'association elle-même.

L'Education par le travail, veille à éviter des dérives qui rejetteraient certaines personnes en situation de handicap hors du champ du travail protégé (pression sur la productivité des ESAT et sélection à l'admission). Sa volonté est de maintenir l'existant, c'est-à-dire de continuer à garantir la qualité de l'accompagnement et des moyens/ressources qui lui sont afférents.

Le choix des activités économiques qui sont menées est motivé en partie par l'impact qu'elles peuvent générer en termes de contacts/rerelations/échanges (lien social).

❖ Des réponses associatives au plus près des personnes en situation de handicap et prenant en compte l'évolution de leurs attentes, capacités...ainsi que leurs difficultés propres.

Un exemple en est donné à travers l'introduction de la mixité, qui a résulté d'une meilleure prise en compte de la personne handicapée dans toute ses dimensions et notamment sa vie affective et sexuelle.

Les effets positifs se sont d'ailleurs fait sentir sur l'ambiance dans les établissements, le bien être des résidents comme sur le travail.

La reconnaissance des couples a été l'étape suivante. Aujourd'hui l'association est en réflexion s'agissant de la vie de couple et l'émergence possible du "désir d'enfant".

Si l'association estime ce désir légitime, en accord avec l'esprit animant la loi de février 2005, elle est aujourd'hui dans l'impossibilité en termes de compétences, d'organisation et de moyens, d'accueillir et accompagner des couples avec enfants. Un échange avec les autorités de tarification à ce sujet nous semble incontournable, afin d'imaginer des réponses adaptées, soit en interne, soit avec d'autres partenaires.

De manière générale, le "parti pris associatif" est de s'appuyer sur ce qui émerge des Travailleurs Handicapés (influence des évolutions sociétales) et de le prendre en compte afin de faire évoluer l'organisation et l'offre d'accompagnement, plutôt que de projeter des solutions a priori. L'association adopte une posture de confiance, doublée de vigilance : il s'agit pour nous, de créer les conditions de l'autonomie et faire confiance aux personnes quant à leur implication dans les usages des moyens ou dispositifs mis à leur disposition.

Bien évidemment, tous les changements engagés ne se sont pas réalisés sans tensions ni résistances. Ils ont impliqué des évolutions des mentalités, des pratiques, des postures et ont nécessité réflexion et débat.

❖ L'association se réfère à des valeurs humanistes.

Les valeurs chrétiennes et républicaines lui paraissent complémentaires, l'égalité et la fraternité en sont des exemples. Bien évidemment la façon de faire vivre ces valeurs dans l'association a évolué, s'adaptant ainsi aux mutations que notre société a traversées. Néanmoins, ces valeurs humanistes, fondatrices de l'action associative, sont toujours valides et vivantes.

L'Education par le Travail se reconnaît donc pleinement dans les valeurs de respect des personnes accompagnées, d'accès à leurs droits et de reconnaissance de leur citoyenneté qui sont promues par les lois du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et celle du 11 février 2005 pour l'égalité de droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Qu'est-ce qui motive notre action et dans quel but agissons-nous ?

La société, pour des raisons diverses et complexes, laisse des catégories de personnes "sur le bord de la route".

Le but de l'association est de fédérer des énergies pour apporter des réponses à ces personnes, en rappelant à tous, que la solidarité n'est pas seulement l'affaire de l'Etat. Si les associations viennent pallier à des manques, elles se distinguent en apportant d'autres types de réponses (liées à leur philosophie de l'action et à leurs valeurs) que celles que peuvent proposer les pouvoirs publics.

L'esprit qui guide la mission de l'association c'est d'œuvrer dans le sens de l'égalité de dignité de tous les citoyens en facilitant l'accès au travail et à la vie sociale aux personnes en situation de handicap.

Dans ce sens, L'Education par le Travail vise notamment à :

- Garantir/favoriser la pérennisation d'une offre de travail à ces personnes dans des conditions de dignité et soutenables par elles,
- Faciliter un processus/une démarche de "construction, voire de re-constitution" de ses personnes (sur les plans du travail et de l'identité),
- Les accompagner pour un temps donné et les orienter vers l'extérieur (milieu ordinaire) si cela s'avère possible et en prenant en compte les limites du territoire : peu d'entreprises implantées et peu de mesures d'accompagnement ou incitatives afin qu'elles embauchent des personnes en situation de handicap...

Les membres de l'association se regroupent également autour de la volonté "d'entreprendre" dans un champ, l'économique et l'emploi, et à moment particulier où la société est en grande difficulté (rareté du travail aujourd'hui). Ceci amène L'Education par le Travail à agir dans le sens de l'insertion économique et sociale de personnes en situation de handicap, pour qui les freins à l'emploi sont plus importants que pour des personnes valides.

Pour qui agissons-nous ?

L'action associative est tournée en priorité aujourd'hui, vers des adultes, hommes et femmes, en situation de handicap, à partir de dix huit ans. S'agissant de l'âge, l'association estime que les personnes qui ont vécu dans un environnement pendant de nombreuses années et considèrent ce lieu de résidence comme leur lieu de vie, devraient pouvoir continuer à y vivre pour leur retraite si elles le souhaitent avec un accompagnement adapté. L'éducation par le travail continue d'interpeler les autorités dans ce sens.

L'association, à travers l'action des établissements/services dont elle est gestionnaire, a développé une expertise et des compétences en termes d'accompagnement de personnes souffrant de handicap mental, psychique et/ou de troubles autistiques.

Deux modalités de prise en charge complémentaires sont mises en œuvre actuellement :

- l'insertion par l'activité économique et sociale à travers l'ESAT et le Foyer
- un accompagnement plus marqué par le soin au Foyer d'Accueil Médicalisé

Si L'Education par le Travail accompagne des adultes (handicapés), elle cherche néanmoins à associer les familles et les proches dans une réflexion autour des moments clés de la prise en charge.

Nous prenons en compte également l'évolution de la population accueillie dans nos établissements et services, avec une part non négligeable de personnes « handicapées par les accidents de la vie » (aux niveaux, social, économique, familial, ou encore des

addictions). Cette nouvelle population a parfois des enfants, ce qui implique des liens et des partenariats avec d'autres institutions.

L'Education par le Travail développe aussi une attention particulière aux spécificités des personnes accompagnées, s'agissant de leurs capacités/difficultés/pathologies, fatigabilité...Cela se traduit, notamment pour l'ESAT, par une extension des congés à 7 semaines au lieu de 5 et qui s'explique par un fort taux de personnes ayant des troubles psychiques importants.

Dans quel environnement (avec qui) agissons-nous ?

L'action de l'association se déploie sur un bassin de vie/d'emploi qui, partant de la commune et du canton, s'est élargi au "pays" (Margeride Est), les projets structurants les territoires se dessinant aujourd'hui à un niveau plus large.

Au niveau des parties prenantes internes à la vie associative, L'Education par le Travail s'appuie sur le professionnalisme des salariés et tient à souligner leur engagement au quotidien auprès des personnes accueillies et dans la mise en œuvre des différents projets soutenus par l'association.

S'agissant de l'externe, l'association est inscrite dans des partenariats variés, avec le milieu scolaire, des centres de formation de travailleurs sociaux (accueil de stagiaires) ou encore avec le secteur sanitaire et notamment psychiatrique.

L'Education par le Travail est également membre de plusieurs fédérations d'action sociale (CREAI, URIOPSS LR), ou de sport adapté (FFSA). Elle est aussi en lien avec d'autres groupements (HANDICAT, UNAPEI...).

L'association a toujours eu la volonté de développer des coopérations et des échanges réguliers avec les représentants des différentes autorités de tarification.

Comment œuvrons-nous, quels moyens et quelles ressources mobilisons-nous?

L'ESAT-FOYER « Le Prieuré »

L'ESAT « Les ateliers du Prieuré » et le Foyer « Le Prieuré » sont situés au Nord-Est de la Lozère, sur la commune de Laval-Atger, distant de 7 km de Grandrieu, le chef-lieu de canton, de 45 km du Puy-en-Velay (préfecture de la Haute-Loire) et d'autant de la préfecture du département, Mende.

Si notre vocation particulière est bien la prise en charge durable de personnes handicapées adultes pour qui l'équilibre dans notre Etablissement est déjà une réussite, toute notre attention reste mobilisée pour repérer ceux dont l'évolution permet d'envisager une insertion professionnelle et une autonomie sociale.

L'ambition de notre équipe est d'accompagner l'adulte handicapé dans un projet d'épanouissement et d'intégration par le travail et les activités de soutien d'une part, et dans la vie sociale, par une prise en charge globale et adaptée, d'autre part.



Le Foyer d'hébergement

Le choix a été fait de privilégier des petits groupes de vie. Ces unités de vie à taille humaine facilitent l'expression et les échanges et sont facteur de sécurisation.

Ces 11 groupes, composés 6 à 17 résidants, sont mixtes à l'exception de 2 d'entre eux.



9

L'hébergement se répartit de façon suivante :

- 2 bâtiments comprenant chacun trois groupes de vie avec une présence éducative, de jour comme de nuit, couvrant l'intégralité des temps de présence des résidants.

- 3 nouvelles constructions accueillant chacune un groupe avec une présence éducative identique aux bâtiments, excepté la nuit pendant lesquelles les veilleurs y effectuent des rondes,

- Un autre groupe de 12 résidants : trois studios indépendants pouvant accueillir des couples, les autres résidants étant accueillis en chambre individuelle. La présence éducative y est dite « allégée », le veilleur ne passe sur ce groupe que sur demande soit des éducateurs, soit des résidants,

- Une autre unité se situe sur le village de Grandrieu, les 15 résidants y vivent en plus grande autonomie (studios individuels ou en couples). Le type de prise en charge éducative permet à ces personnes de participer elles-mêmes à la gestion de leur quotidien : préparation des repas du soir, entretien du linge, ménage, retrait et gestion de l'argent de poche, temps libres, ...). Il n'y a pas de veille de nuit,

- 2 résidants, un couple, vivent en meublé sur Langogne, ils sont autonomes quant à leurs déplacements,

- 2 résidants, rattachés au foyer du Valadio, vivent individuellement en HLM sur Grandrieu

Les objectifs du foyer :

- Apporter des conditions de vie agréables aux personnes accueillies pour leur épanouissement, un environnement et un équilibre psychoaffectif stables, une organisation de la vie quotidienne structurante et stabilisante.

- Être à l'écoute des personnes, les accompagner dans la réalisation de leur projet individuel et favoriser les relations résidant/famille dans le respect de chacun.

L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail

L'activité principale des ateliers est le travail du bois :

- Fabrication de ruches et de produits pour l'apiculture, 6 ateliers, 59 postes,
- Fabrication de palettes, 2 ateliers, 24 postes.

On y trouve également des activités commerciales et de services, telles que :

- Conditionnement (12 postes)
- Blanchisserie (11 postes)
- Créations et entretiens d'espaces verts (6 postes)
- Atelier de floriculture sous serre (6 postes)
- Service interne de cuisine et d'entretien (5 postes)

Ces 13 ateliers, avec une répartition moyenne de 10 postes de travail, permettent une pluriactivité, qui avec un encadrement de proximité, favorise l'épanouissement des travailleurs handicapés.



Les objectifs de l'ESAT :

- Mettre au travail les personnes handicapées tout en leur proposant un environnement psychologique stable, un poste de travail adapté à ses compétences et à ses aspirations et de bonnes conditions de travail,
- Assurer à ces personnes une rémunération et un soutien médico-social leur permettant de mieux assumer leurs éventuelles difficultés,
- Continuer d'améliorer les moyens de production et de gestion,
- Trouver des activités professionnelles valorisantes d'une part et adaptées aux personnes dites de bas niveaux (diversité des ateliers) mais veiller en même temps à ce que celles-ci puissent produire par leur travail une valeur ajoutée mensuelle,
- Repérer les résidents susceptibles de quitter l'ESAT et mettre tout en œuvre pour y arriver (stage de formation, stage en entreprise).

Le Foyer d'Accueil Médicalisé « Abbé Bassier »



Le Foyer d'Accueil Médicalisé "Abbé Bassier", implanté à GRANDRIEU, accueille à ce jour 25 résidents adultes (hommes et femmes) atteints autisme ou psychose déficitaire. Ils sont pris en charge par la DDASS au niveau médical et par la DSD au niveau éducatif.

Le FAM est composé de quatre groupes accueillant chacun six résidents plus une place en "séjour de rupture". En fonction de leur projet, les résidents viennent à l'ESAT, se familiariser avec le monde du travail, et ce, de façon progressive, de sorte que soit respecté le rythme singulier de chaque résident pour intégrer un nouvel environnement. Ce lien entre l'ESAT et le FAM est prévu dans le projet d'établissement.

De cette cohabitation active, porteuse de sollicitations constantes, où se comprendre n'est pas toujours chose facile, se poursuivent socialisation, épanouissement et perspectives d'orientation nouvelle. Le travail ou l'activité, comme élément tiers, est pratiqué sur la semaine ouvrable en petits groupes de six résidents maximum.

La prise en charge pluridisciplinaire est caractérisée par :

- la stimulation, la sollicitation
- l'aide à faire
- le maintien d'une stabilisation psychique, physique et cognitive
- l'évaluation
- l'orientation

Le principe du travail et de l'effort demandés ont comme effet l'intégration des règles, des repères et une structuration des gestes au travers des tâches et activités proposées.

Quels sont nos perspectives de développement ?

Face à un secteur en pleine mutation, ce qui génère incertitudes et interrogations, l'association a décidé d'anticiper en se positionnant sur deux plans :

- En interne, à travers la consolidation de l'existant : continuer à améliorer la qualité des réponses aux besoins des personnes handicapées et les conditions favorisant leur accompagnement et leur bien être.
- En externe, en étudiant les possibilités de coopération avec d'autres acteurs associatifs sur son territoire, permettant de créer des opportunités en termes d'échanges et de mutualisation. L'association souhaite ainsi maîtriser sa dynamique d'alliance, fondée sur une proximité de projet et de valeurs avec ses partenaires et le choix de la qualité des réponses.

Des projets de coopération sont ainsi en réflexion en lien avec d'autres associations :

- Saint Nicolas, à Langogne gère des foyers de vie. L'objet de la réflexion concerne d'une part la création d'une blanchisserie commune et d'autre part la mise à disposition de studios destinés à héberger des résidents de notre association.
- Nostr'Oustaou, à Grandrieu, gère un EHPAD. L'objet de la réflexion concerne la mutualisation de moyens humains et matériels compte tenu de la proximité de l'EHPAD et du FAM géré par notre association.

De manière transversale, l'association, inscrit pleinement son action, pour aujourd'hui et pour demain, dans les orientations posées par son fondateur l'Abbé BASSIER, en continuant à associer, participation à la dynamique territoriale, maintien de l'emploi local et insertion/qualité de vie des personnes en situation de handicap.

GLOSSAIRE

ESAT : Etablissement Spécialisé dans l'Aide par le Travail

CA : Conseil d'Administration

CAT : Centre d'Aide par le Travail

CREAI : Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

FFSA : Fédération Française de Sport Adapté

IMPRO : Institut Médico Professionnel

J.A.C : Jeunesse Agricole Catholique

François TOSQUELLES. Psychiatre catalan, né le 22 août 1912 à Reus en Catalogne, mort le 25 septembre 1994 à Granges-sur-Lot. Réfugié politique en 1940, il a trouvé asile à l'hôpital psychiatrique de Saint-Alban. C'est un des inventeurs de la psychothérapie institutionnelle, mouvement qui, de Saint-Alban à La Borde, a influencé fortement la psychiatrie et la pédagogie dès la seconde moitié du XX^e siècle.

UNAPEI : Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis

URIOPSS LR : Union Régional des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux du Languedoc- Roussillon

HANDICAT : Base de données nationale française sur les aides techniques destinées aux personnes en situation de handicap

QUELQUES FAITS MARQUANTS ET DATES IMPORTANTES.

27 juillet 1961 : l'association « L'éducation par le travail » est déclarée à la préfecture de la Lozère (Parution au Journal Officiel le 05 août 1961). Son siège social est le presbytère à Laval-Atger. Son but est « la sauvegarde et le reclassement des enfants, adolescents et adultes handicapés, déficients ou infirmes mentaux ».

Président : M. Roux Gabriel, notaire à Grandrieu,

Trésorier : M. Graviil Paul, médecin généraliste à Grandrieu,

Secrétaire : M. Goursaud Jacques, pharmacien à Grandrieu.

Autres acteurs locaux :

- M. Marcon Joseph,
- M. Jouve Joseph,
- M. Champ Henri,
- M. Palhères Martin,
- M. Molinier Dominique, maire de la commune de Laval-Atger,
- M. Cuminal Joseph, conseiller Général du canton de Grandrieu.

1971 : L'IMPro et le CAT accueillent les premiers pensionnaires.

1978 : Transformation de l'IMPro en CAT, à compter du 1^{er} Janvier 1979 il n'existe plus que le CAT-FOYER.

1978 Création ateliers ruches, palettes, floriculture, conditionnements

1979 : Monsieur CLAVEL est élu Président.

1979 : Amélioration de l'habitat : Transformation des dortoirs en chambres de trois lits maximum

1981 : 6 résidents sont externes sur GRANDRIEU

1982 : Hébergement d'un groupe à la maison ROUX à GRANDRIEU.

1983 : Transformation du premier étage du bâtiment des chambres du personnel en chambre de résidents.

1984 : Début de l'activité conditionnement de champignons

1985 : Mise en place de la mixité. Arrivée des 12 premières femmes le 1^{er} Octobre 1985 (groupe A3) et de 12 autres le 14 Janvier 1986 (Groupe B3).

1985/86 : Comptabilité informatique.

1987 : Construction par la commune de Laval-Atger d'un terrain omnisport (terrain de tennis) avec signature d'un bail emphytéotique.

1988 : Ouverture aux femmes du groupe de pré-autonomie de Grandrieu

1989 : Création atelier lingerie

1990 : Institutionnalisation des couples.

1991 : Monsieur MERLE devient Président. Monsieur CLAVEL est nommé Président d'honneur.

1994 : Construction de la villa du chef de service à la Mouteyre et de la villa du Directeur à Laval-Atger.

1994 : Mise en service des nouveaux bâtiments C, D, E à Laval-Atger.
Restructuration des bâtiments A et B
Restructuration des cuisines

15

1995 : Mise en service du Foyer Valadio à Grandrieu

1998 : Construction d'un nouvel atelier "fabrication de ruches"

1999: Fermeture atelier cartonnage

2000-2003 : Expérimentation d'une activité BIO (Mai)

2002 : Ouverture du FAM « Abbé Bassier »

2003 : Un nouveau Président est élu, Monsieur Jean Gabriel BOUIS

2005 : Construction de la nouvelle serre

2006 : Restructuration de la blanchisserie

2008 : Mise en place de la chaufferie centrale bois

2010 : Mise aux normes du bâtiment des cuisines